

Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA
BANDE DESSINEE DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

ARTICLE 2 : PRESENTATION DE L'OPERATION

ARTICLE 3 : DESCRIPTIF DE LA MISSION CONCEPTION ET REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE ET DE LA SIGNALÉTIQUE

ARTICLE 4 : CALENDRIER

ARTICLE 5 : DOCUMENTS A REMETTRE

ARTICLE 6 : REGLEMENT

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet la conception et la réalisation de la scénographie et signalétique du festival BD de Colomiers 2020.

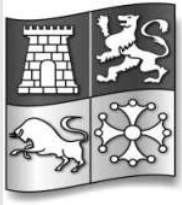
- phase 1 : conception, chiffrage et validation des projets
- phase 2 : élaboration des cahiers des charges pour les consultations et assistance à la sélection des fournisseurs
- phase 3 : programmation des travaux et suivi de réalisation (y compris démontage).

ARTICLE 2 : PRESENTATION DE L'OPERATION

Dates du festival : 13, 14, 15 novembre 2020.

Les axes de programmation reposent essentiellement sur les principes suivants :

- Une dimension culturelle affirmée où la scénographie des lieux et des expositions apporte une valeur ajoutée à la valorisation des contenus artistiques ;
- L'interdisciplinarité du projet autour des « franges » de la bande dessinée. Le Festival explore les émergences illustratives dans l'art contemporain, le cinéma d'animation, les travaux d'édition et les liens avec le spectacle vivant ;
- Une ouverture artistique sur l'espace urbain ;
- Une valorisation de la jeune création ;
- Le soutien affirmé à l'édition et à la librairie indépendante ;
- La mise en œuvre d'espaces d'animation et multimédia dédiés à tous les publics.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA
BANDE DESSINEE DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 3 :

DESCRIPTIF DE LA MISSION CONCEPTION ET REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE ET DE LA SIGNALÉTIQUE

3.1. Phase 1 : conception, chiffrage et validation des projets

Le prestataire devra définir un principe scénographique et signalétique, en préciser la conception et en chiffrer la réalisation pour les différents espaces concernés.

3.1.1. Espaces concernés

N.B. : les surfaces sont données à titre indicatif. Elles pourront évoluer en fonction du projet proposé.

3.1.1.1. Hall Comminges

Espace central du Festival : 2100 m².

Il s'agit à la fois de concevoir un principe scénographique général de circulation des publics entre les différents espaces, ainsi qu'une scénographie pour chacun des espaces suivants :

Espace exposants : 360 m²

L'espace exposants accueille des petites maisons d'édition, auteurs indépendants, fanzines... Ce sont des stands loués au m² et dont la taille varie de 4m² à 18m², avec ou sans angle. Le nombre d'éditeurs présents se situe autour de 60, mais le principe scénographique doit s'adapter à plus ou moins d'éditeurs et à des tailles de stands qui varient d'une année sur l'autre.

Ces stands sont en général cloisonnés (autres propositions acceptées). Ils doivent être équipés de tables et de chaises pour que les éditeurs exposent leurs albums et que les auteurs des maisons d'édition dédicacent.

Exposition des anciens auteurs et autrices accueilli-e-s en résidence à Colomiers : 500 à 800 m²

Ces dernières années, le festival BD de Colomiers a accueilli 4 auteurs et autrices pour des résidences de création de 3 mois. Au cours de ces résidences, certain-e-s d'entre eux ont trouvé leur éditeur ou avancé sur des projets de livres. En 2020, certains d'entre eux seront édités de manière professionnelle pour la première fois. Le festival avait donc à cœur de mettre en avant leur travail et la démarche de résidence BD à Colomiers.

L'idée de cette exposition est de mettre en avant ces 4 anciens auteurs résidents + l'auteur en résidence en 2020. Chacun aura un espace personnel à s'approprier. Il y aura également un espace d'exposition collective.

Les scénographes devront imaginer un dispositif scénographique et muséographique pour la globalité de l'exposition et accompagner les auteurs dans la réalisation de cette exposition collective. L'important étant de poser un principe de scénographie qui soit visible et ludique dans le Hall Comminges, pour rompre avec les stands éditeurs.

Les 4 anciens auteurs en résidence : Margaux Meissonnier, Noémie Honein, Paul D'Orlando, Elie Huault + l'auteur en résidence à partir de septembre 2020.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA
BANDE DESSINEE DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

Espace Librairie : 150 à 200 m²

L'espace Librairie accueille la librairie du Festival ainsi que des auteurs invités pour des séances de dédicaces.

Il est très important de faire de l'espace « dédicaces » un lieu convivial, où les auteurs et publics ont la place de circuler. Une quinzaine d'auteurs est attendue sur cet espace, des tables individuelles sont donc à prévoir en nombre suffisant. Ce principe pourra être réfléchi sous la forme d'un « salon de dédicace ». Il faut également réfléchir à un principe scénographique visible permettant d'identifier la table de chaque auteur présent sur cet espace.

Par ailleurs, l'espace « vente » de la librairie doit être suffisamment grand pour que tout le monde puisse circuler facilement. Il doit prévoir une entrée et une sortie avec des caisses à ces deux endroits.

Il faut aussi prévoir un espace de stockage proche de la librairie qui ne soit pas à portée de vue des visiteurs pour que les libraires y gardent les cartons d'albums à mettre en rayon.

Espace Billetterie

Les caisses sont situées à l'entrée du Hall.

Elles doivent être cloisonnées et équipées d'une prise électrique pour pouvoir mettre un chauffage d'appoint

Espace accueil, point information

L'accueil du site devra bénéficier d'un traitement scénographique en cohérence avec l'ensemble des autres espaces scénographiés. Il sera également prévu un point information.

Cet espace, visible dès l'entrée du site, accueille deux personnes susceptibles de renseigner le public sur le festival. Il est équipé d'un ordinateur, d'un téléphone fixe et de présentoirs pour y disposer des prospectus.

Espace détente

Adossé au bar, l'espace détente doit permettre au visiteur de se restaurer et/ou de se désaltérer.

Espace de la « Rotonde » (extrémité arrondie du Hall Comminges) / Point logistique auteurs

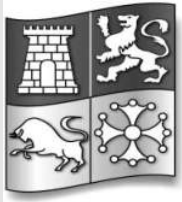
Lieu où l'on accueille les auteurs pour leur donner toutes les informations concernant leur « séjour ». Cet espace est équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un téléphone. Les auteurs pourront déposer leurs effets personnels (valises, manteaux) dans cet espace. Il faut donc y prévoir un vestiaire.

Lieu où tous les problèmes logistiques sont traités. L'entrée de la Rotonde étant uniquement réservée aux auteurs et à l'équipe organisationnelle, elle devra être signalisée de façon importante et très visible.

Cet espace étant peu accueillant tel quel il faut y envisager un principe « d'habillage » pour le rendre plus chaleureux.

Espace « Catering auteurs » + Espace Croix Rouge

Situé à droite de la billetterie, dans une pièce prévue à cet effet, les scénographes devront envisager l'habillage de l'espace et sa séparation en deux espaces distincts : l'un pour le « catering », l'autre pour la Croix-Rouge.

 <p style="text-align: center;"> Ville de Colomiers (Haute-Garonne) </p>	CONSULTATION POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE DE COLOMIERS CAHIER DES CHARGES
--	---

3.1.1.2. Pavillon Blanc

ATTENTION : CES ESPACES SERONT MONTÉS PAR LE RÉGISSEUR DU LIEU. CEPENDANT, LES SCENOGRAPHES MANDATÉS DEVRONT PRENDRE CES ESPACES EN COMPTE, NOTEMMENT CONCERNANT LA SIGNALÉTIQUE.

Espace « Exposition médiathèque »

Une exposition d'environ 100m² trouvera sa place au sein du Pavillon Blanc. Les enfants et les familles pourront y circuler facilement et rester sur place pour découvrir, créer, lire. C'est un espace très convivial qu'il faut imaginer, où les enfants peuvent rester et faire des choses.

Les deux espaces suivants doivent être prévus en lien direct avec l'exposition médiathèque :

o ***Espace « Atelier » : 30m²***

L'espace « Atelier », concomitant à l'exposition jeunesse accueille des activités de découverte du processus de création d'une bande dessinée proposées aux enfants. Il devra être équipé de tables et de chaises pour accueillir les classes durant la semaine scolaire.

o ***Espace « Atelier enfants- Travail avec les auteurs » → Sous-sol du Pavillon Blanc***

L'espace « Atelier enfants- Travail avec les auteurs » se situe dans la salle du sous-sol du Pavillon Blanc. Celle-ci doit être équipée de suffisamment de tables et de chaises pour accueillir une trentaine d'enfants durant toute la semaine des animations scolaires.

Exposition du Centre d'Art Contemporain

Pour l'occasion, le centre d'art confie l'exposition de la rentrée à l'artiste Julie Marti.

Cette exposition, dont nous ne connaissons pas encore les contenus, sera mise en place dès octobre. Un deuxième acte viendra créer la surprise au moment du festival. Le Centre d'art gère cette exposition, les scénographes devront seulement intégrer la signalétique de cette espace au projet global du festival.

Espace Création Numérique

Une pièce à l'étage du Pavillon Blanc est dédiée aux ateliers numériques. Il faudrait envisager son extension pour équiper plus de postes informatiques et ainsi attirer plus de public vers les ateliers BD numérique.

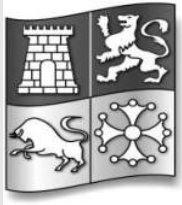
La salle de conférence

Cet espace est déjà entièrement équipé, il accueillera les conférences du week-end, ainsi que la journée professionnelle du vendredi 14 novembre.

Espace accueil, point information

Tout comme au Hall Comminges, l'accueil du site devra bénéficier d'un traitement scénographique en cohérence avec l'ensemble des autres espaces scénographiés. Il sera également prévu un point information.

Cet espace, visible dès l'entrée du site, accueille deux personnes susceptibles de renseigner le public sur le festival. Il est équipé d'un ordinateur, d'un téléphone fixe et de présentoirs pour y disposer des prospectus.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA
BANDE DESSINEE DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

3.1.1.3. La Fédération des Associations Columérines (FAC)

Cet espace accueillera une exposition du festival, les scénographes devront travailler avec l'auteur pour lui proposer un principe scénographique et suivre l'exposition de A à Z.

3.1.1.4. Le cinéma

Autre lieu du festival celui-ci n'a pas besoin d'aménagement particulier, il s'agit seulement de le relier aux autres lieux de la manifestation, grâce à la signalétique notamment.

3.1.1.5. Le Petit Théâtre du Centre

Cet espace accueillera certaines rencontres du festival, et un spectacle lié à la bande dessinée. A relier au festival à l'aide de la signalétique.

3.1.1.6. Le Magic Mirror, Place Alex Raymond

Cet espace accueillera certaines rencontres du festival, et un spectacle lié à la bande dessinée. A relier au festival à l'aide de la signalétique.

3.1.1.7. L'espace nautique

Ce lieu accueille le concours jeune talents du festival. Il s'agit également de le relier aux autres lieux de la manifestation grâce à la signalétique.

3.1.1.8. Circulation Hall Comminges / Pavillon Blanc / FAC / Petit Théâtre du Centre / Cinéma Magic Mirror:

Une scénographie particulière doit être proposée pour permettre la circulation des publics entre les deux lieux. Circulation à envisager sous forme de parcours, avec des choses à voir, mais aussi à faire, à écouter / Rendre plus visible le festival entre les différents lieux.

3.1.1.9. Signalétique générale

Le prestataire définira en cohérence avec le graphiste un dispositif signalétique qui permettra aux visiteurs de s'orienter entre les lieux du Festival et dans les espaces intérieurs du Hall Comminges et du Pavillon Blanc.

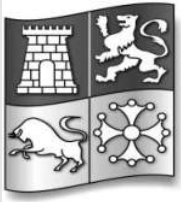
Dans la ville et entre les différents lieux, ce dispositif permettra d'identifier le Festival et de s'orienter. Pour les expositions, ce dispositif comprendra les cartels et dispositifs didactiques.

3.1.1.10. Signalétique urbaine

Le prestataire définira en cohérence avec le graphiste un dispositif signalétique routier et urbain. Il conviendra de distinguer :

- les dispositifs sur les lieux du Festival permettant de les identifier (cinéma, Hall Comminges, Pavillon Blanc, Fédération des Associations Columérines, espace nautique...)
- les dispositifs d'orientation pour les piétons et véhicules : depuis la gare et les sorties de la RN 124, entre les lieux, vers certains parkings clés, sur certains ronds points et lieux stratégiques

Ces dispositifs signalétiques devront être conçus et proposés avec un système d'accrochage conforme aux normes de sécurité en vigueur.

 <p style="text-align: center;"> Ville de Colomiers (Haute-Garonne) </p>	CONSULTATION POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE LA SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE DE COLOMIERS CAHIER DES CHARGES
--	---

3.1.11. Chiffrage et validation

Le rendu de travail de la phase 1 est de niveau « Avant-Projet Définitif ».

Dans ce cadre, le prestataire devra remettre au maître d'œuvre les documents graphiques (plan de masse, plan de coupe, perspectives, épreuves graphiques pour la signalétique...) utiles à l'appréciation du projet, accompagné de l'ensemble des prestations techniques nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi que son coût de réalisation.

Le chiffrage comprendra tous les éléments pour la production, l'installation et le démontage des éléments scénographiques (y compris mobilier). A titre indicatif, l'enveloppe budgétaire pour la réalisation des éléments scénographiques et signalétiques se situera entre 40 000€ et 42 000€ TTC (cette enveloppe ne comprend pas la rémunération du prestataire).

Pour la réalisation des éléments de scénographie, il pourra être fait appel de manière marginale aux services techniques de la Ville. Toutefois, la majeure partie des constructions et installations sera réalisée par des fournisseurs externes. Au côté de constructions spécifiques, du matériel modulaire standard pourra compléter les dispositifs scénographiques.

Le prestataire soumettra pour validation ses projets scénographiques et signalétiques au Maître d'Ouvrage avant le lancement de la phase suivante. La validation tiendra compte de :

- la fonctionnalité, la qualité artistique et la cohérence globale du projet (capacité à créer une identité homogène),
- la lisibilité générale de l'aménagement du Hall Comminges,
- la lisibilité générale de la signalétique du Pavillon Blanc,
- la prise en compte de la circulation des publics dans l'espace urbain,
- la capacité des espaces d'exposition à présenter au visiteur de manière originale, didactique et fonctionnelle les contenus exposés,
- l'efficacité des procédés techniques de construction et de montage proposés (délais, type de matériaux),
- la capacité à mobiliser les fournisseurs ad-hoc,
- le respect des délais,
- le coût de réalisation.

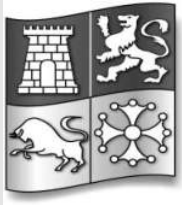
3.2. Phase 2 : élaboration des cahiers des charges pour les consultations et assistance aux choix des fournisseurs

Après validation des projets, le prestataire élaborera les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les consultations des fournisseurs. Il rédigera les documents techniques, ainsi que le bordereau des prix, il définira les critères de sélection et précisera le planning de réalisation.

Au terme des consultations, le prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans l'analyse des offres et le choix des fournisseurs. Il fournira notamment un rapport complet d'analyse des offres en adéquation avec les critères de sélection retenus dans les CCTP.

3.3. Phase 3 : programmation des travaux et suivi de réalisation

Le prestataire assurera la programmation des travaux et le suivi de réalisation jusqu'au démontage, selon le calendrier précisé ci-après.



Ville
de
Colomiers
(Haute-Garonne)

**CONSULTATION POUR LA CONCEPTION
ET LA REALISATION DE LA
SCENOGRAPHIE DU FESTIVAL DE LA
BANDE DESSINEE DE COLOMIERS**

CAHIER DES CHARGES

Il coordonnera l'intervention des différents fournisseurs, ainsi que celle des autres prestataires (services techniques municipaux, auteurs, commissaires d'expositions, exposants...).

Pour la programmation des travaux, il tiendra compte des calendriers de disponibilité des lieux et veillera au respect des délais par les fournisseurs, ainsi que le respect des enveloppes budgétaires allouées.

ARTICLE 4 : CALENDRIER

- Phase 1 : l'Avant-projet définitif sera remis pour validation au plus tard 5 semaines à compter de la notification du marché.
- Phase 2 : lancement de la consultation des fournisseurs début juin 2020.
- Réception des offres début septembre 2020.
- Phase 3 : fabrication : septembre-octobre 2020.
- Montage : du 3 au 13 novembre 2020 (sem. 45-46).
- Réception des travaux : au plus tard le 13 novembre 2020 à midi.
- Démontage : 16 et 17 novembre 2020.

ARTICLE 5 : DOCUMENTS A REMETTRE

Le candidat remettra avec son dossier de candidature les documents suivants :

- 1/ un devis détaillé par phase (TTC)
- 2/ une note d'intention pour le projet festival BD 2020
- 3/ un portfolio de ses travaux antérieurs sur des prestations similaires
- 4/ un RIB

Ces documents sont à envoyer au plus tard le 9 mars 2020.

ARTICLE 6 : REGLEMENT

Les factures émises par le Titulaire sont payables par virement. Les sommes dues seront ainsi versées dans les 45 jours à compter de la date de réception par la Commune de Colomiers des factures afférentes à la réalisation des études de chaque phase.

Les prestations incluses dans la présente consultation ne peuvent faire l'objet d'un règlement qu'après achèvement total de chaque phase et réception par le maître de l'ouvrage.

Toutefois ces prestations doivent être réglées avant l'achèvement, dans le cas où leur délai d'exécution est important afin que l'intervalle entre deux acomptes successifs n'excède pas 3 mois (article 12-23 du C.C.A.G.P.I). Dans ce cas, l'état périodique, établi par le Maître d'Ouvrage comporte le compte rendu d'avancement de l'étude, indique le pourcentage approximatif du délai d'avancement de leur exécution ; ce pourcentage, après accord du maître d'ouvrage, sert de base de calcul du montant de l'acompte correspondant.

ARTICLE 7 : RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Amandine Doche // Programmation et coordination festival BD

amandine.doche@mairie-colomiers.fr

Tél : 05.61.15.24.13